



Depuis 1945

SNPNAC

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL NAVIGANT DE L'AERONAUTIQUE CIVILE

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE COMPTE N'Y EST PAS

SITUATION DE DEGRADATION DES CONDITIONS DE SECOURS A PERSONNE ET DE LUTTES CONTRE LES FEUX DE FORETS.

Rungis, le 6 mai 2021

Le Syndicat National du Personnel Navigant de l'Aéronautique Civile (SNPNAC) alerte sur une situation générale profondément insuffisante à l'aube de la nouvelle saison estivale 2021, période très chargée en termes d'opérations de secours à personnes et de luttes contre les feux de forêts.

Malgré nos incessants cris d'alarme sur la dégradation des moyens matériels dont nous disposons, tant en nombre qu'en qualité et qui impacte nos conditions opérationnelles de travail, nous nous retrouvons face à une situation inacceptable ne permettant plus de garantir la réalisation de nos missions de secours en tous lieux et à tous moments.

Il s'agit pourtant bien ici d'assurer une des responsabilités majeures et régaliennes de l'Etat concernant la capacité à porter secours à nos concitoyens, bien souvent en milieux périlleux, donc difficiles d'accès.

Notre incompréhension est totale face à la discordance voire même l'antinomie entre les discours et les actes par le manque de stratégie et d'anticipation des besoins et des moyens :

1. Depuis 2003, nous avons ainsi cruellement perdu 5 hélicoptères, tous détruits en missions de secours. Nous y avons aussi et surtout perdu des camarades ! Pour combien d'appareil en compensation : zéro !
2. Dans ce même laps de temps, nous avons dû ouvrir 1 base en Martinique + 1 base en Guyane entraînant de lourdes contraintes sur la chaîne logistique liées à l'éloignement (par exemple, la relève d'un appareil le bloque pendant près de deux mois le temps d'effectuer un aller-retour par bateau !).
3. Mais aussi ouvrir 1 détachement au Luc en Provence + 1 détachement à Mende au détriment d'autres territoires qui eux, seront fermés durant la période estivale pour compenser le manque de moyens.
4. Le tout avec une flotte vieillissante engendrant de lourdes conséquences :
 - a. Intolérables immobilisations au sol des appareils (allant aujourd'hui jusqu'à 23 semaines au lieu de 10 semaines promises !)
 - b. Manque des pièces détachées dues à des difficultés d'approvisionnement par des constructeurs et fournisseurs orientés plutôt vers de nouveaux modèles, et qui ,par conséquent, n'arrivent plus à suivre en terme de soutien logistique.

Dans ce contexte de crise sanitaire, seuls 2 appareils modernisés sont promis pour début 2022, sans aucune garantie d'un plan de renouvellement complet de la flotte. Cela reste bien peu au regard du déficit global de 5 appareils mais surtout cela ne règlera en rien la catastrophe annoncée pour l'armement de la saison estivale 2021, C'est à dire demain !

ADRESSE POSTALE : BP 60352 - 94154 RUNGIS Cedex 1
Standard : + 33(0)1 45 12 99 99 Fax : +33(0)1 45 12 97 98
Courriel : snpnac@orange.fr

Nos personnels s'investissent pourtant beaucoup en temps, en énergie et en créativité pour faire face à ces mouvements browniens qui consistent à « déshabiller Paul pour habiller Jacques », pour répondre tant bien que mal à la mission de service public, mais comment la garantir cette mission quand nous en sommes réduits, depuis 2014, à fermer des bases :

En 2014, fermeture définitive de la base du Touquet pour ouvrir celle de Guyane.

En 2019, fermeture temporaire des bases de Besançon, Paris.

Puis en 2020 celles de Quimper, Grenoble et à nouveau Paris ...

Le SNPNAC a interpellé sa direction, sans succès, et s'inquiète de l'amorce d'une catastrophe annoncée, dès cet été 2021 !

Nos concitoyens métropolitains ne bénéficieront pas tous des mêmes chances d'accès aux soins voire, donc, de survie. En particulier pour ceux qui seraient dans des milieux difficiles d'accès.

Pour cela, nous avons interpellé notre ministre de tutelle, Monsieur Gérald DARMANIN par l'intermédiaire de son service et sollicité une rencontre en présentiel avec lui. A ce jour, aucune réponse malgré l'urgence et la gravité de la situation, alors que des propositions à court terme et moyen terme ont été faites comme par exemple : **la location d'appareils**.

Cela nous semble être la seule solution viable pour débloquer la situation sur le très court terme !

Nous entendons beaucoup de mots et de poignants discours lors des cérémonies en hommage à nos nombreux camarades disparus en mission de secours et lors des évènements tragiques (notamment lors des récentes et dramatiques inondations dans le sud-est de la France à l'automne 2020). Portant ainsi haut et fort la reconnaissance de la Nation pour le sacrifice, le professionnalisme et l'engagement total de nos équipages.

Pourtant, aujourd'hui, le Groupement d'Hélicoptères de la Sécurité Civile n'est plus apte à remplir en totalité et en tous lieux ses missions, pourtant vitales et régaliennes, de secours à personne ainsi que de lutte contre les feux de forêt lors de la saison estivale 2021 ainsi que pour les années à venir.

Nous voulons exercer pleinement notre métier, notre engagement, nos missions, dans des conditions optimales d'efficience et de sécurité.

Pour mémoire, les hélicoptères de la Sécurité Civile portent tout de même secours à plus de 15000 de nos concitoyens, chaque année !

Fabrice CHRETIEN
Groupement Hélicoptère Sécurité Civile
SNPNAC Secrétaire général branche TA

